



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
13 juin 2012
Français
Original : anglais

Seconde session ordinaire 2012

4-10 septembre 2012, New York

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – programme de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongation des programmes de pays dans la région
des États arabes**

Note de la Directrice exécutive

Résumé

La présente note donne des renseignements sur la prolongation de six mois du programme de pays du FNUAP pour l'Égypte, à la suite d'une prolongation d'un an du programme en 2012.

Conformément aux procédures établies, la Directrice exécutive approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays, les demandes de prolongations supplémentaires devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver la prolongation de six mois du programme de pays pour l'Égypte, comme indiqué au tableau 1.



Tableau 1
Prolongation du programme de pays que le Conseil d'administration devra approuver

Pays	Période sur laquelle portait le programme	Période de prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions
Égypte	2007-2011 2012 (première prolongation d'un an)	Six mois (jusqu'en juin 2013)	Compte tenu des changements en cours en Égypte et du caractère transitoire des gouvernements provisoires depuis janvier 2011, le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF et le PAM ont obtenu, en accord avec le Gouvernement, une prolongation d'un an (jusqu'en décembre 2012) du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), 2007-2011, et des descriptifs de programme de pays connexes. Il ne devrait pas y avoir de nouveau Gouvernement avant juillet 2012. Par conséquent, les Nations Unies ont demandé une nouvelle prolongation d'un an du PNUAD et des descriptifs de programme de pays, jusqu'en décembre 2013. Cette demande s'appuyait sur les évolutions politiques et la nécessité de disposer de suffisamment de temps pour la consultation, afin de garantir l'alignement du PNUAD et des descriptifs de programme de pays sur les priorités et stratégies du nouveau Gouvernement. Le Gouvernement égyptien n'a toutefois donné son accord que pour une prolongation de six mois, jusqu'au 30 juin 2013, et non d'un an. Le FNUAP demande donc une nouvelle prolongation de six mois (jusqu'en juin 2013) de son programme de pays.	Suite à la révolution de janvier 2011, l'Égypte vit une transition politique et sociale complexe. Les principaux jalons de ce processus sont les élections législatives, qui se sont achevées en mars 2012, et les élections présidentielles, prévues en mai et juin 2012. Le Président nouvellement élu devrait prendre ses fonctions d'ici la fin du mois de juin 2012, et un nouveau Gouvernement sera nommé. Le calendrier et le mécanisme d'élaboration de la nouvelle Constitution ne sont pas encore définis.	La prolongation du programme de pays permettra au FNUAP : a) de bien identifier les nouveaux acteurs du développement, notamment les parlementaires, les jeunes, les organisations à vocation religieuse, les organisations non gouvernementales et la société civile, et de les inviter à participer aux efforts déployés; b) d'améliorer l'alignement du programme de pays suivant sur les priorités nationales, qui risquent de changer du fait des évolutions de la situation socio-économique et politique. À cette fin, le programme : a) fournira une plate-forme pour l'organisation de débats sur des questions telles que le planning familial, l'égalité des sexes et les mutilations génitales féminines, dans le cadre de la reconnaissance des droits de l'homme; b) œuvrera en faveur de réels progrès en ce qui concerne les droits en matière de santé procréative; c) élaborera le prochain programme de pays du FNUAP.